

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 428

Artikel: Glané dans la presse...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261546>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les Femmes et la Société des Nations

Une femme expert

Nous avons appris avec grand intérêt que, parmi les trois experts désignés pour élaborer les projets de ce plébiscite de la Sarre, qui constitue un si terrible problème d'ordre national et international, se trouve une femme, Miss Sarah Wambaugh (Etats-Unis).

Miss Wambaugh, dont le nom avait été mis en avant par les grandes organisations féminines internationales, est en effet une spécialiste de ces questions, ayant déjà fonctionné comme expert pour la préparation d'un plébiscite en Amérique du Sud, et ayant publié, sous les auspices de la Fondation Carnegie, un livre sur les plébiscites depuis la guerre mondiale.

Toutes nos félicitations.

La prochaine Conférence Internationale du Travail

Cette Conférence va s'ouvrir à Genève le 4 juin prochain, avec un ordre du jour très chargé, qui ne comprend pas moins de sept questions. Et il est à noter que six en tout cas d'entre elles touchent directement les femmes; ce sont:

1. La réduction de la durée du travail.
2. L'assurance-chômage et les diverses formes d'assistance aux chômeurs.
3. L'assurance invalidité-vieillesse et décès pour les travailleurs transférant leur domicile d'un pays à un autre.
4. La réparation des maladies professionnelles.
5. L'emploi des femmes aux travaux souterrains dans les mines de toute catégorie.
6. La révision partielle de la Convention sur le travail de nuit des femmes.

Nos lectrices savent que, selon le traité de paix (qui a institué ces Conférences dont le B.I.T. constitue en quelque sorte le Secrétariat général), toutes les fois que figure à leur ordre du jour une question intéressant spécialement les femmes, l'un au moins des conseillers techniques de chaque délégation doit être une femme. En outre, l'art. 7 du Pacte confère toujours à toute femme le droit de faire partie d'une délégation.

C'est ce qu'une circulaire du Directeur du B.I.T. a rappelé aux gouvernements en les convoquant à cette Conférence, et nous avons tout lieu d'espérer que nombreuses seront cette année les femmes membres de délégations. Nous ne manquerons pas de tenir nos lectrices au courant de nos informations au fur et à mesure qu'elles nous parviendront.

auxquels sont accrochés les portraits des bienfaiteurs de l'Ecole. En effet, la Maison, outre les élèves réguliers, abrite un certain nombre d'anciennes élèves qui visitent et soignent gratuitement les familles nécessiteuses de Plaisance. Et comme nous traversons la salle à manger, alors que les petites tables sont ornées de nappes à carreaux multicolores, mon guide m'apprend que ces infirmières visiteuses ont tant à faire, que leurs repas sont souvent sacrifiés, et que même leurs soirées ne leur appartiennent pas toujours.

Pour couronner le tout, et non sans regretter le mauvais temps qui m'empêche de visiter le roof-garden et le grand jardin potager, la sous-directrice m'entraîne dans la cuisine où d'appétissantes matrones préparent dans un décor de contes de fées un « rata » qui donne faim.

Huit jours plus tard, revenue pour voir Mme Chaptal elle-même, j'ai en face de moi une petite femme sombre qui semble faite en acier, et que des yeux vifs et pénétrants rendent extrêmement attritante.

« Pourquoi les élèves paraissent si joyeuses ici? », s'écrie-t-elle en réponse à une de mes questions, mais simplement parce que c'est leur maison. Voulez-vous, les jeunes filles n'oublient pas les deux ou trois ans qu'elles passent à Plaisance. Tenez, l'autre jour, l'une d'elles qui est partie depuis assez longtemps ajoutait au bas de sa lettre: « Vous embrasserez pour moi les murs de la maison. » C'est une phrase à laquelle je ne puis jamais penser sans émotion. » Et en effet, ses yeux sont subitement humides.

« Songez, poursuit-elle, qu'en 1905 nous avions quatre élèves, et qu'actuellement nous sommes obligées d'en choisir 12 parmi les 250 à 350

Encore le droit au travail de la femme mariée

La situation à Zurich et la motion Bosshardt

La question du « double salaire » mérite une étude approfondie et objective et certes ce ne sont pas les discussions provoquées par les polémiques politiques ou par une haine injustifiée qui y apporteront une solution.

D'après le recensement de 1930, le canton de Zurich compte 107.000 femmes professionnellement occupées, dont 80.000 célibataires et 27.000 non célibataires (mariées, veuves et divorcées). Parmi ces dernières, la grande majorité est occupée dans l'industrie et les métiers, ainsi que dans l'agriculture, le travail ménager, les restaurants et les magasins (vendeuses).

D'une façon générale, on constate que la femme choisit encore de préférence son occupation dans les domaines qui lui sont réservés depuis des générations (soins aux malades, éducation, vêtement, nourriture, etc.), mais que, par le fait du développement économique, le lieu de son travail se trouve de plus en plus transporté en dehors de son domicile. On n'a pas de chiffres concernant uniquement le travail des femmes non célibataires, cependant les diverses statistiques permettent de conclure que la plus grande partie d'entre elles exercent une profession indépendante (propriétaire de magasins, mères, restaurante, et que leur nombre est assez restreint parmi les employées.

Les femmes forment le tiers de tous les travailleurs du canton de Zurich et ce nombre n'a presque pas varié depuis plusieurs décennies. Néanmoins, pendant les dernières 10 ans un recul sensible a eu lieu: de 36,2 % à 33,5 %. Le travail professionnel des femmes non célibataires subit d'importantes variations, et cela presque toujours en corrélation avec la situation économique. Lorsque celle-ci est prospère, un assez grand nombre de femmes mariées renoncent à leurs occupations professionnelles, tandis qu'en temps de crise, elles affluent sur le marché du travail. Dans le canton de Zurich en 1930 (temps économique prospère) il y avait que le 25,6 % des femmes occupées professionnellement qui n'étaient pas célibataires, tandis qu'en 1920 (période de crise après la guerre) il y en avait 29,4 %. La crise actuelle oblige de nouveau un très grand nombre de femmes mariées à chercher un travail rémunéré.

La participation des femmes en général aux services publics (femmes fonctionnaires) est très

petite. Dans le service cantonal, par exemple, elle ne représente que le quart et même le dixième, si l'on ne tient pas compte du travail spécialement accompli dans les hospices canonaux. Et la participation des femmes mariées est tout à fait minime.

* * *

Il a été déjà fait mention dans ce journal¹ de la motion Bosshardt présentée au Grand Conseil et demandant le renvoi des institutrices mariées et des femmes des emplois canonaux. Le Conseil d'Etat a procédé à une enquête à ce sujet, d'après laquelle cette motion atteindrait 9 femmes dans l'administration; 43 institutrices primaires (sur un total de 1477 institutrices); 3 institutrices secondaires (sur un total de 416 institutrices), ainsi qu'un certain nombre de maîtresses de travaux manuels et de maîtresses ménagères.

La plus grande partie des femmes occupées dans l'administration le sont dans le même établissement que leur mari, et leur travail comporte surtout la garde, les soins aux malades, le ménage, etc. Or, au Grand Conseil, on a insisté sur le fait que l'on ne songeait pas aux femmes employées à la lessive, aux nettoyages et autres travaux ménagers de ce genre. Donc, en réalité, la motion ne vise que les institutrices mariées, c'est-à-dire un petit groupe de femmes ayant un poste intéressant, qui leur donne satisfaction, où leur situation économique est assurée et qui les retiennent hors de leur famille beaucoup moins que toute autre occupation.

Les discussions actuelles tendent à l'allègement du marché du travail et à une meilleure répartition des deniers distribués par l'Etat sous forme de salaires. Or, en ce qui concerne le marché du travail, le fait que les institutrices primaires devront quitter leur emploi en se mariant, procurera en moyenne deux à trois postes librés par année (depuis 1920, 120 institutrices se sont mariées, dont 38 ont conservé leur emploi), ce qui, sur un total de 1500 places, est vraiment un pâtre gain, qui n'explique pas la vigueur de l'attaque! Dans tous les cas, le chômage n'en serait nullement diminué. D'ailleurs, il n'y a pas du tout de chômage parmi les instituteurs et institutrices du canton de Zurich; au contraire, l'on n'a jamais suffisamment de personnel pour les remplacements, et l'on doit faire appel aux institutrices mariées ayant quitté leurs postes. Il est vrai que l'on est très sévère pour l'admission des candidats à la profession, mais cela est certainement dans l'intérêt général.

¹ Voir notre numéro 425.

Quant à la répartition des deniers de l'Etat, on peut, il est vrai, à première vue, trouver juste qu'un mari et sa femme émargent tous deux à la caisse cantonale. Mais est-il injuste qu'une institutrice désire, après son mariage, pouvoir continuer à aider ses parents? Est-il injuste qu'elle participe par son travail à l'entretien de la famille lorsque le salaire du mari est insuffisant? Peut-on du reste, par le simple renvoi de la femme, arriver à une répartition tout à fait équitable des fonds de l'Etat? N'y a-t-il point d'hommes ayant de la fortune et qui touchent un salaire de l'Etat? N'y a-t-il pas de fonctionnaires ayant d'autres revenus que leur salaire? On pourrait multiplier les arguments de ce genre, mais à quoi bon?...

Il serait plus intéressant de considérer ce qui est arrivé en Allemagne, où, comme on le sait, un des premiers soins du nouveau régime fut d'engager la lutte contre le double salaire. Le résultat fut désastreux et l'on a dû faire marche arrière. Actuellement on déclare que la lutte contre le double salaire est nuisible, parce qu'elle tue la volonté au travail de l'individu et de la famille, sans pour cela améliorer la situation du marché du travail!

Mais il est difficile d'entrer la propagation d'une idée fausse que l'on a inconsidérément répandue dans le public. Les résultats des récentes élections dans le canton de Zurich en sont une preuve. Comme d'habitude, on procéda ce dimanche-là à la réélection du corps enseignant. A Winterthour, les quatre institutrices mariées ne furent pas réélues, bien qu'elles aient été châvement recommandées par la Commission scolaire; à Horgen, deux institutrices ne furent pas réélues, à cause de leur état-civil! et à Zurich, par contre, tous les instituteurs et institutrices furent nommés à nouveau; il s'agissait de 87 instituteurs et de 55 institutrices, dont 3 veuves, 17 mariées et 35 célibataires. Cependant, comme à chaque élection, les institutrices obtinrent moins de voix que leurs collègues masculins.

Il va sans dire que personne ne s'est inquiétée de savoir si les familles de ces institutrices qui ont perdu ainsi brusquement une partie de leurs revenus ont encore des moyens d'existence suffisants. Les électeurs ont certainement cru travailler pour le bien de la communauté en renvoyant des femmes mariées à leur foyer, ou peut-être ont-ils tout simplement cédé, sans s'en rendre compte souvent, à un sentiment peu noble de jalouse envers la concurrence du travail féminin.

H. Z.

(D'après la Nouvelle Gazette de Zurich et le Schweiz. Frauenblatt.)

Si tous les enfants du monde voulaient se donner la main...

Le Message du 18 mai 1934

Comme d'habitude, le 18 mai, jour de la Bonne Volonté, et jour anniversaire de la réunion de la première Conférence de la Paix à La Haye, en 1899, le message annuel d'entente et de fraternité des enfants du Pays de Galles sera radiodiffusé dans des milliers d'écoles de toutes les parties du monde. En voici le texte qu'en ces temps sombres où, dans certains pays, l'on sème à pleines mains la haine parmi la jeunesse et l'enfance des

écoles, il est plus que jamais nécessaire de méditer: 1

De notre petite patrie, terre de la poésie et des chansons, nous les enfants du Pays de Galles, vous saluons, garçons et filles de toutes les contrées sous le soleil.

Nous nous émerveillons à la pensée que notre salut va vous atteindre à travers l'espace. C'est un monde merveilleux que celui où nous habitons et il le sera encore plus lorsque les jours sombres seront passés.

Nous nous réjouissons de toutes les beautés de ce monde: beauté de la terre, de la mer

¹ Il est intéressant de noter que ce Message n'est pas envoyé au nom des enfants du Pays de Galles, mais vient de ces enfants eux-mêmes, qui en adoptent le texte dans leurs réunions scolaires, le copient et l'emportent chez eux.

et du ciel. C'est notre commun héritage, et le lien qui nous unit tous. Nous nous exaltions à la pensée des vaillants de tous les pays, qui pour ouvrir des voies nouvelles, ont vaincu la peur et le danger. Des actes héroïques, comme de voler seul, la nuit, au-dessus de l'Atlantique, nous remplissent d'orgueil.

Garçons et filles, faisons de notre mieux pour que chacun de ces triomphes sur la difficulté ne serve jamais qu'à rapprocher nos peuples les uns des autres, à les unir en une même et vaste famille.

A vous tous, paix et bonne volonté! A l'œuvre, pour que nos espoirs deviennent réalité.

A cette occasion, un petit journal très vivant et très bien fait, intitulé *La jeunesse et la*

turelles, dans lequel les plus hautes valeurs seraient celles qui sont propres à Durand. Les mesures de son crâne, la couleur de sa peau et de ses cheveux deviennent la mesure idéale et la couleur idéale. Ses caractères particuliers deviennent des vertus et, dans la mesure où ses voisins diffèrent de lui, ils lui sont inférieurs. S'il veut louer quelque chose, il dit que c'est « durandien »; le blâme le plus sévère est selon lui qu'une chose n'est pas « durandienne ». ... Il se fait un drapeau Durand dont il tient les couleurs pour les plus belles du monde. Sur la boucle de ceinture, il y a une inscription: *Gott mit Durand*. A toute occasion il chante: *Durand über alles*, ou bien, selon qu'il voit son avenir sur mer ou sur terre: *Rule Durand, rule the waves, ou: Aux armes, Durand, qu'un sang impur abreuve nos sillons*. Au mieux, on trouverait ce Durand ridicule, et, au pis, on l'enfermerait. Mais si quelques millions font en grand ce pour qui Durand n'est qu'un plaisir personnel, ceux-là seuls voient le ridicule de cette conduite qui vivent au loin, ou le petit nombre de ceux qui, au milieu des Durand, trouvent le moyen d'échapper à la contagion de la psychose Durand...

...Peut-être faudrait-il qu'elles se préparent au dur métier politique par des petites besognes, ainsi qu'on en chargeait jadis les apprentis, comme par exemple de coller des affiches. J'en ai vu qui venaient avec enthousiasme s'offrir pour cette besogne plus noble et plus utile que beaucoup ne le pensent.

Tout ce qui met l'homme ou la femme en contact avec le peuple et la rue dégage un enseignement et donne des bénéfices dont l'importance ne s'évalue point.

Une féministe tchèque.

Sur Mme Vikova-Kunicka, qui joua aussi un rôle dans le mouvement féministe international d'avant la guerre, les Nouvelles littéraires publient ce qu'il suit:

La mort, à soixante-douze ans, de Mme Vikova-Kunicka, femme de lettres et surtout femme politique, rappelle la période héroïque où le féminisme tchèque confondait ses revendications avec les revendications nationales. Romancière,

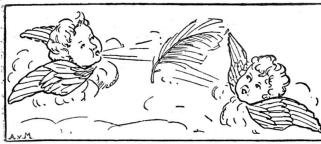
Glané dans la presse...

Le durandisme.

« Du journal Jeune Europe, sous la signature Heinrich de Mann, cette significative comparaison:

... Imaginez-vous qu'un M. Durand quelconque se mette à construire lui-même un système de valeurs rationnelles, éthiques et généralement cul-

paix du monde, et qui contient entre autres des détails intéressants sur les réponses envoyées de 60 pays différents au *Message* de 1933, est édité en huit langues, et largement distribué dans les écoles de différents pays. L'édition française est publiée par les Associations pour la S.D.N. française, belge, suisse, etc., le Bureau International d'Education, les Ligues de Bonté, la Ligue des Mères et des Educateurs pour la Paix, l'Union Mondiale de la Femme, etc., etc., et on ne saurait trop en recommander la diffusion. On peut en obtenir des exemplaires au bureau de l'Union Mondiale de la Femme, 17, boulevard Hélétique, Genève, au prix de 4 cent. l'exemplaire, port en sus.



DE-CI, DE-LA

Oeuvre suisse des Lectures pour la Jeunesse.

L'œuvre suisse des lectures pour la jeunesse qui oppose ses publications d'inspiration nettement suisse au flot envahissant de la littérature étrangère pour la jeunesse, et qui compte parmi ses membres les principales associations pédagogiques et d'utilité publique de notre pays, vient de tenir son assemblée générale à Berne. Ouverte par un récital d'Elisabeth Müller, écrivain pour la jeunesse bien connu, la séance s'est poursuivie par des rapports du président, M. A. Fischli, (Muttenz) et de l'administrateur du siège social, M. O. Binder (*Pro Juventute*), desquels ressortent les résultats extrêmement réjouissants de cette première année d'activité. Grâce à une organisation de vente systématique, l'institution est parvenue, en l'espace de quinze mois, à écouter plus de 170,000 exemplaires des 24 brochures actuellement parues. De nouvelles publications sont en préparation, auxquelles les différents comités de rédaction, recrutés parmi des écrivains de valeur, apportent tous leurs soins. La coopération de la Suisse romande, en voie de réalisation, sera pour l'œuvre d'un grand enrichissement et contribuera puissamment à son heureux développement.

(Communiqué)

Complainte des temps modernes.

Quand quelqu'un cesse d'acheter,
quelqu'un cesse de vendre,
Quand quelqu'un cesse de vendre,
quelqu'un cesse de fabriquer,
Quand quelqu'un cesse de fabriquer,
quelqu'un cesse de travailler.
Quand quelqu'un cesse de travailler,
quelqu'un cesse de gagner.
Quand quelqu'un cesse de gagner,
quelqu'un cesse d'acheter...

(A reprendre au début et à continuer jusqu'à bout de souffle.)

(La Voix sociale.)

La nouvelle Constitution autrichienne et les femmes

On sait que l'Autriche à son tour, comme les autres pays en régime dictatorial, est en train de remanier sa Constitution jugée évidemment trop démocratique par les maîtres de l'heure. Selon des informations de presse, l'Etat nouveau s'appuiera sur 7 grands corps professionnels: l'agriculture, l'industrie, les arts et métiers, le commerce et les transports, les établissements de banque et de crédit, les carrières libérales, et l'administration publique, tout ceci, dit notre confrère *Die Oesterreichische*, auquel nous empruntons ces renseignements, étant encore sujet à modification. Mais ce qui dores et déjà semble certain, c'est que dans la structure nouvelle de l'Etat autrichien, la part des femmes sera fort réduite.

C'est pourquoi le Conseil national des femmes autrichiennes (dont *Die Oesterreichische* est l'organe) a déjà adressé deux requêtes aux autorités compétentes. La première demande notamment une représentation équitable des femmes, et non seulement des femmes professionnellement occupées dans l'un ou l'autre des groupes cités plus haut, mais aussi de celles qui consacrent leur activité à leurs tâches familiales de ménagères, de mères et de consommatrices. L'idée est parfaitement juste (toutes réserves que nous puissions faire personnellement sur la valeur du système prévu de représentation), car ce qu'oublient généralement tous ceux qui réclament la représentation des intérêts professionnels dans un Parlement corporatif quelconque, c'est qu'un très grand nombre de femmes, qui contribuent à la vie du pays, mais en dehors d'une profession reconnue, se trouveraient complètement sans représentation dans le dit Parlement.

...A quoi, ils pourront malheureusement répondre avec raison que ces femmes-là, comme celles qui exercent une profession, sont également privées de toute représentation directe, dans certaines démocraties perfectionnées! Hélas...

La seconde pétition du Conseil national des femmes autrichiennes est la conséquence logique de la première: elle réclame l'introduction d'un enseignement supérieur pour les jeunes filles.

Association Suisse pour la Société des Nations (suite de la 1^{re} page)

Le dimanche matin se réunit l'assemblée de délégués, sous la présidence de M. Léopold Boissier. Il rappelle le souvenir de M. W. Martin, qui fut enlevé aux siens et à l'Association en février dernier, et qui fut, dès la première heure, l'un des défenseurs les plus ardents de la S.D.N. Il avait mis, sans réserve, son talent admirable au service de la cause. L'Assemblée se lève pour honorer sa mémoire. Puis M. Maret, syndic de la ville de Lausanne, apporte le salut cordial des autorités à nos Confédérés, et remercie l'Association de son effort, à une époque où un nationalisme exaspéré couvre la voix de la raison.

ELLA MAILLART: *Des monts célestes aux sables rouges*. Avec 60 illustrations hors texte. 18 f. fr. Mme ST-RÈNE TALLANDIER: *Henri IV avant la messe*. 25 f. fr.

COMTESSE D'ARMALIÈRE: *Quand on savait vivre heureux. Souvenirs de jeunesse* publiés par la comtesse Jean de Pange. 12 f. fr.

EDMOND JALOUX: *Vie de Gæthe*.

» *La grenade mordue*.

ERNEST SEILLÈRE, de l'Institut: *La jeunesse d'Antoine France*. 12 f. fr.

WILLY-A. PRESTRE: *La lente agonie*. 3.50 f. s.

EDMOND PRIVAT: *Aux Indes avec Gandhi*.

GIUSEPPE ZOPPI: *Légendes tessinoises*. 3.50 f. s.

PAUL BOURGET: *Une laborantine*. Roman. 12 f. fr.

ODETTE ARNAUD: *Mer carabie. (Voyages)*. 15 f. fr.

LLOYD GEORGE: *Mémoires de guerre*.

MARIE-PAULE SALONNE: *Chateaubriand et les dames de Plancloë*.

E. J. SUGIMOTO: *Etsu fille de Samourai* (autobiographie). 4.50 f. s.

M. DU PASQUIER pasteur: *Le camp de Vaumarcus*. 3.50 f. s.

H. DE ZIEGLER: *Idylle*. (Prix des Alpes françaises pour 1933). 3.75 f. s.

FRANÇOIS FOSCA: *C'était hier l'été*. 12 f. fr.

LA FUREUSE.

Les Expositions

Au Musée Rath (Genève)

Ch. Ritter. - Nell Perrot. - Elisabeth Oser

Des portraits, des paysages. Pour ceux-ci, sauf exception, Mme Ritter s'est inspirée de la Côte d'Azur, et présente des vues d'une région qui

M. Bovet donne ensuite lecture du rapport du Secrétariat général. Le nombre des membres a diminué d'un millier environ; il est de 6824 aujourd'hui, répartis en 37 Sections. La propagande est faite par le moyen du *Bulletin*, des conférences, des brochures (trop peu employées). La bibliothèque de Bâle est au service des conférenciers ayant besoin de documentation; elle est rattachée à la Bibliothèque Universitaire. La Commission d'éducation a fait d'excellent travail sous la présidence de Mme Somazzi.

Deux Assemblées générales se sont réunies, l'une à Lucerne, l'autre à Herzogenbuchsee. En janvier 1933, on a dû renoncer, pour raisons d'économie, au Secrétariat de Zurich, et concevoir tout le travail à Lausanne. Un service de presse, organisé avec le concours de MM. Spühler et Sütter, n'a pas donné de résultats satisfaisants en Suisse romande, où on l'a supprimé, tandis qu'en Suisse allemande il a rencontré un bon accueil. Les rapports de l'Association avec le groupement Pan-Europe étaient un peu tendus; une discussion à Bâle entre le président de cette Association, M. Coudehnove, et M. Bovet, a permis un échange de vues d'où il ressort que la possibilité d'une collaboration n'est pas exclue pour l'avenir.

Une des grosses activités de l'Association a été la question du trafic et de l'exportation des armes qui avait été traitée à Lucerne l'an dernier. Le Conseil Fédéral a répondu négativement à toutes nos propositions, en se réservant toutefois de reprendre la question sur le terrain national, si la Conférence du Désembranement n'aboutissait pas sur le terrain international. Le problème de la réforme de la S.D.N. a également été envisagé par l'Association.

Un échange de vues aussi varié qu'intéressant fait suite à ce rapport. On parle, à nouveau, de l'exportation des armes; on insiste sur l'importance qu'il y a à étendre notre champ d'action à tous les milieux; on fait observer qu'il serait de toute importance d'établir une fois pour toutes qu'on peut être membre et partisan de l'Association pour la S.D.N., sans être accusé pour cela de défaitisme et d'antimilitarisme; qu'il faut réagir contre la mentalité d'aujourd'hui qui nous conduit certainement à la guerre; qu'il faut atteindre les masses, les travailleurs, les ouvriers, qui ne connaissent pas notre organisation. Les méthodes actuelles de propagande ne suffisent pas. On discute également de la possibilité de l'entrée de la Russie dans la S.D.N.; de la reprise des relations économiques de la Suisse avec ce pays; on émet le vœu de voir supprimer les restrictions sur les exportations et les importations, etc.

On voudrait aussi voir la jeunesse s'intéresser à l'effort pacifique de la S.D.N. M. Rappard croit que c'est sur le terrain du rationalisme que la S.D.N. peut progresser; si les hommes changeaient, dit-il, il n'y aurait plus besoin de S.D.N.; elle est nécessaire, précisément, parce que les hommes, qui ont pu changer en vingt siècles de christianisme, ne se transformeront pas de sitôt. Mme Somazzi déclare que c'est sur le terrain national qu'il faut se placer pour envisager le développement de la S.D.N., seul terrains possible et qui correspond à notre idéal toujours poursuivi depuis 1291.

Il n'est pas possible de tout dire ni d'exprimer tout ce que le ton et l'attitude des intervenants surent insuffler à leurs interventions. M. Bovet répond à quelques-unes des objections qui lui avaient été faites, expliqua le point de

vue du Comité, et la séance fut levée à 16 heures. Elle avait été interrompue à 13 heures pour le déjeuner. On avait entendu au dessert M. le conseiller d'Etat Perret, qui avait apporté le salut de bienvenue des autorités vaudoises, et M. Haerlin, conseiller national, qui félicita l'Association de son effort et de son courage.

Une réception offerte par Mme et M. Bovet dans leur belle propriété du Languedoc se prolongea jusque près de 19 heures, permettant à tous ceux qui le désiraient de continuer, par des conversations particulières, à échanger les opinions et les idées qui leur tenaient à cœur. Et, en face du soleil qui descendait vers le lac, à l'ombre des arbres en fleurs, devant ce merveilleux paysage tout de douceur et de beauté, on se demandait comment la haine, la jalouse, la guerre peuvent encore subsister!

L. H. P.

Les Congrès de l'été

Conseil International des Femmes

Le Secrétariat du Conseil International des Femmes nous prie d'attirer l'attention de nos lecteurs sur une modification apportée au programme du Congrès du C. I. F. (Paris, 2-12 juillet) tel que nous l'avons publié dans notre dernier numéro. En effet, il a été décidé d'élargir le cadre de la manifestation consacrée à la question du droit de la femme au travail en invitant d'autres organisations féminines internationales à se joindre au C. I. F. pour une vaste démonstration, en faveur de ce droit si combatif à l'heure actuelle, et pour une protestation contre toutes les tentatives faites pour le restreindre. Une résolution acceptée par toutes ces organisations féminines sera votée à l'issue de ce meeting, dont la date a été fixée au jeudi 5 juillet (Grand Amphithéâtre de la Sorbonne), et non pas au 9 juillet, comme l'annonçait le programme imprimé.

Vu l'importance de cette manifestation et son caractère de coopération féminine internationale, nous prions toutes celles de nos lectrices qui avaient l'intention de se rendre à Paris à ce moment de prendre note de ce changement de date, afin d'organiser leur séjour de façon à être à même d'assister à cette réunion de grande envergure. Les noms des oratrices seront publiés plus tard.

Ajoutons que l'Alliance Internationale pour le Suffrage, qui a droit à trois déléguées aux Congrès du C. I. F., a désigné ces déléguées en la personne de Mrs. Corbett Ashby, présidente, Mme Gourd, secrétaire et Mme Rosa Manus, vice-présidente.

L'Assistance pénitentiaire et la Protection de l'Enfance

(Cours de vacances du Comité International des Ecoles de Service Social.)

Un cours de vacances très court mais extrêmement intéressant est organisé par ce Comité; il aura lieu du mardi 5 au samedi 9 juin 1934 à Bruxelles.

Le sujet choisi est *L'Assistance pénitentiaire et la Protection de l'Enfance*, y compris l'instruction professionnelle des travailleurs sociaux s'occupant de ces réformes de travail; aux conférences faites par des spécialistes sur l'organisation

fille blonde aux yeux bruns, qui semble un portrait ancien, entre autres. Mais plus que les dahlias et les glaïeuls, et les cyclamens et les roses, nous aimons, dans ses savoureuses verdures exprimant la joie de l'été; *La maison rose*, ou ce coin de jardin étouffé sous les plantes.

PENNELLO.



Publications reçues

ALICE DESCOUDRES: *Encore des héros*. Imprimerie des Coopératives réunies, La Chaux-de-Fonds. 1 vol. 1 fr. 50.

Le deuxième volume de la série des *Héros* est des mieux réussis, et Nansen, Penn, Elisabeth

Que lisons-nous ?

XIII^e liste de livres pour celles de nos lectrices qui aiment lire, mais ne savent pas quels livres choisir

ANDRÉE CORTHIS: *Le printemps sous l'orage*. 12 f. francs.